
Concours de Bordeaux : découvrez le palmarès 2020

Reporté du 31 août au 7 septembre en raison de la COVID-19, le concours de Bordeaux dévoile son palmarès.

990 médailles ont été attribuées sur les 3 427 vins candidats soit 28,8% : 327 médailles d'Or, **420** médailles d'Argent et **243** médailles de Bronze.

Découvrez le palmarès complet sur www.concours-de-bordeaux.com.

Afin de respecter les mesures barrières en vigueur, les dégustations se sont déroulées en petit comité, de 9 à 16 dégustateurs professionnels (œnologues, négociants, courtiers, viticulteurs, maîtres de chai...). 27 séances ont été organisées sur trois sites : le Vinopôle, le lycée agricole de Blanquefort et Planète Bordeaux à Beychac-et-Caillau.

> Une référence dans le monde du vin

Le Concours de Bordeaux est devenu au fil des ans une **référence** pour les acteurs de la filière et une **valeur sûre** pour les consommateurs ; c'est la raison pour laquelle la Chambre d'Agriculture de la Gironde a souhaité maintenir cet évènement vital pour la filière.

Être médaillé au Concours de Bordeaux, c'est disposer d'un atout, d'un avantage commercial indéniable auprès des acheteurs professionnels comme particuliers, en France comme à l'étranger.

Certifié ISO 9001, le **Concours de Bordeaux** est reconnu pour la **rigueur** de son organisation et la **fiabilité** de ses résultats.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un évènement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde.

Contact presse :

Karen REYNE - Service Communication
Chambre d'Agriculture de la Gironde
Tél. 05 56 79 64 07 – 06 86 42 81 40
@ : k.reyne@gironde.chambagri.fr